

A Viggianello, un blocus sans faille

Les élus du Sartenais-Valinco-Taravo entament aujourd'hui leur troisième jour de filtrage du site d'enfouissement. *"Pour l'instant, nous n'avons pas vu arriver d'autres camions que les nôtres. Mais nous allons continuer à surveiller l'entrée"*, déclare Anne Labertrandie, vice-présidente de la communauté de communes. Dès 6 heures hier, comme la veille, plusieurs maires étaient présents pour assurer le filtrage. *"Nous sommes déterminés"*, commente Joseph Pucci, le maire de Viggianello. Hier, les représentants de la collectivité de Corse ne s'étaient toujours pas manifestés auprès des élus de l'interco. *"Rien, personne, ni l'exécutif, ni l'office de l'environnement"*. Le Syvadeo est lui aussi resté silencieux, ainsi que l'État qui rappelait hier dans nos colonnes *"qu'il n'a pas la compétence en matière de gestion des déchets"*. Les élus du Sartenais-Valinco-Taravo ont voté en conseil communautaire lundi, le refus de l'extension de la capacité d'enfouissement de leur site. Ainsi que de ne plus accepter d'autres déchets que les leurs. Le casier de Viggianello arrive à saturation. *"Il nous reste 30 000 tonnes à enfouir, ce qui correspond au tonnage de nos propres déchets jusqu'à fin 2020, date de la fermeture administrative du site"*, expliquent les élus. Après le refus de la communauté de communes de Pasquale Paoli d'ouvrir un centre à Moltifau, le Syvadeo espérait de Viggianello une nouvelle concession : ajouter sur le casier saturé 220 000 tonnes d'ici 2021. *"Le retour d'une décharge à ciel ouvert, un bond de 10 ans en arrière"*, commentent les élus. Pour ces derniers, les choses sont claires : *"quoi qu'il arrive, désormais, nous ne négocions plus"*. **C. M.**

EN BREF

CORTE

Ramassage des déchets ménagers suspendu

Après celui de Viggianello, c'est le site de stockage des déchets ménagers résiduels de la Stoc à Prunelli qui est bloqué depuis hier. Ainsi, en l'absence d'exutoire, les quais de transfert de Corse sont fermés. En conséquence, la 4C se trouve dans l'obligation d'arrêter la collecte des ordures ménagères résiduelles à compter d'aujourd'hui et pour une durée indéterminée.

Les filières de recyclage du tri ne sont pas concernées par ces blocages. La 4C assurera donc normalement les collectes concernant le tri sélectif (bornes papiers, verre, emballages), la collecte des cartons et des encombrants, en y mettant des moyens supplémentaires si besoin. La déchetterie continuera aussi à être ouverte aux particuliers du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h pour les déchets recyclables (cartons, bois, déchets électroniques et électriques, meubles, mobilier de jardin, ferraille, déchets verts, tout venant).

De même, la 4C continuera d'assurer également la collecte des biodéchets auprès des sites pilotes.

"Nous demandons donc à la population d'utiliser au maximum les moyens mis à sa disposition pour trier le plus possible afin de diminuer la quantité des OM résiduelles qui devront être déposées dans des sacs étanches bien fermés, dans, où à côté des bacs, quand ces derniers sont pleins. La 4C communiquera régulièrement en fonction de l'évolution de la situation", a expliqué le D' Xavier Poli, président de la 4C.

EXTRÊME-SUD

La communauté du Sud-Corse vote une résolution pour exhorter la Corse à sortir du "bourbier"

Une résolution qui sonne comme un coup de gueule. Hier, la communauté de communes du Sud-Corse a fait un tir groupé en adressant une résolution d'urgence au préfet de Corse, au président de l'Assemblée de Corse, à la présidente de l'association des maires de Corse-du-Sud et au président du Syvadeo.

Celle-ci dresse un constat alarmant de la situation, rappelant que le *"tri seul est une utopie"* et que les *"fausses solutions mènent la Corse à la catastrophe au plan sanitaire et touristique ..."*. Les élus du Sud-Corse s'inquiètent ainsi de *"l'image de la Corse aux yeux du monde"* avant de mettre en avant la nécessité de recourir à une *"adaptation législative"*. Elle prend pour référence l'arrêté de l'Assemblée de Corse du 17 décembre 2002 recommandant le recours résiduel à une valorisation énergétique *"pratiquée avec bonheur dans bien des régions continentales et insulaires européennes et expressément autorisée par l'Europe"*.

Et de conclure : *"Le bureau de la communauté de communes du Sud-Corse adjure l'Assemblée de Corse en réunion extraordinaire, et le Syvadeo en assemblée générale de tous les maires et présidents d'intercommunalités, de se saisir d'urgence de cette question essentielle pour dégager la Corse du borbier où elle patauge sans autre espoir qu'une révision lucide de ce qui ne marche pas et ne marchera jamais à l'évidence!"*